

PROCES VERBAL
SEANCE DU 10 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre le 10 avril à 20h30

Le conseil municipal de la commune de ROQUEMAURE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur SOULIES Claude, Maire.

Date de convocation : le 02 avril 2024

Nombre de conseillers : en exercice 11, 6 présents, 7 votants.	
Présents : SOULIES Claude TURROQUES Guy DURAND Quentin JEANJACQUES Hervé ZUBER Fabienne CARTIER-LANGE Carole	Absents : ESCUDIE Martine VERNHERES Jean-Philippe MENARDI Christophe MAZERAN Jean-Pierre SABY Laëtitia (procuration à ZUBER Fabienne)

Secrétaire de séance : TURROQUES Guy

1/ Approbation du compte rendu du conseil municipal du 27 Mars 2024

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte rendu du Conseil Municipal du 27 Mars 2024.

2/ Délibération : Vote du budget primitif 2024

Le conseil municipal, réuni sous la présidence du Monsieur Claude SOULIES, Maire ;

- après avoir entendu le compte administratif 2023
- après avoir adopté l'affectation de résultat 2023 sur la gestion 2024

Le budget primitif 2024 s'établit ainsi :

Fonctionnement :	Dépenses	347 919.95 €
	Recettes	347 919.95 €
Investissement :	Dépenses	202 990.75 €
	Recettes	202 990.75 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents adopte le budget présenté.

10/ Questions diverses

Néant.

Séance levée à 21h30